

LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

LE GOUËT

Département des CÔTES D'ARMOR (22) / Commune de SAINT-BRIEUC (22278)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

| Limite | Observations |
|---------------|--|
| Pont de Gouët | <p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques Pont localisé sur le Scan Littoral. Positionnement confirmé par la donnée SIG transmise par la DDTM 22 qui a donc été reproduite à l'identique.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p> |

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

